

Urbanisme commercial

Inter

Thématique(s)

Droit de l'aménagement et de l'urbanisme

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Assimiler les réformes de la loi Elan et de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021
- Avoir une vision globale du régime des AEC
- Maîtriser la réalisation d'un dossier de demande d'AEC
- Mieux sécuriser ses projets

Programme

1. Le champ d'application de l'autorisation d'exploitation commerciale
2. La réglementation applicable et le contenu du dossier de demande d'AEC
3. La procédure devant la CDAC et les autorisations d'urbanisme
4. Le contentieux en matière d'AEC

Public concerné

- Architectes
- Fonction juridique et contentieux
- Notaires
- Promoteurs

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets).
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.